

Réf: Dossier N° 084013

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HESCOMS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7eme TRANCHE, Lot
2647, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HESCOMS »

Objet : COMMERCIALISATION DE TOUS MATÉRIELS ÉLECTRIQUES; TOUTES ACTIVITÉS EN RAPPORT AVEC ELECTRICITÉ; RÉSEAUX INFORMATIQUES; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7eme TRANCHE, Lot
2647, Ilot 225

Dirigeant(s) : M BOCOUM MADANET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02676 du 30/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13680/GTCA/RC/2022 du 30/03/2022

